

COMMUNAUTE DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE

Délibération n° 2021-023 en date du 13 JANVIER 2021
Portant sur la DETR 2021 : Logement Issoudun Letrieix : Installation d'un
dispositif de chauffage et d'eau chaude sanitaire

L'an Deux Mille Vingt et un, le treize janvier à 19 heures, le Conseil de la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire en audio/visio conférence, sous la Présidence de Monsieur le Président, Pierre DESARMENIEN.

Du fait des mesures sanitaires prises par le gouvernement, la réunion du conseil communautaire se déroule exceptionnellement à HUIS CLOS.

Date de convocation du Conseil 07/01/2021.

Nombre de conseillers en exercice : 62		
Présents : 42	Votants : 44	POUR : 44
Pouvoirs : 2	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 18	Exprimés : 44	

Présents : MM., DESARMENIEN, MORANCAIS, VENTENAT, PAYARD C, SIMON, RAMOS, SIMONET V, BIGOURET, VERDIER, GRANGE, LE CORRE, JAMME, BERTHON, SCARAMUCCIA, JOULOT, ECHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, GALINDO, PIERRON, RICHIN, MICHON, CONCHON, VIRGOULAY, BOUDINEAU, COTENTIN, MONTEIL, GRAVIÈRE, PAYARD J, SOULEBOT, SCHMIDT, MOREAU, DESGRANGES, VIALTAIX, BERGER, MEANARD, CORDIER, PINLON, TRIMOULINARD, LARGE, GLOMOT, GRASS.

Pouvoirs : MM., ROULLAND à VENTENAT, LUQUET L à VERDIER.

Excusés : MM., DESCLOUX, FERRIER, SIMONET B, NOVAIS, PERRIER F, GIRAUD LAJOIE, FAUCONNET, PLAS, LUQUET A, D'HULSTER, FONTVIELLE, WELZER, CHEFDEVILLE, BRUNET, CHAUSSAT, GUYONNET, DUBSAY, FAUCHER.

Secrétaire de séance : Monsieur SCARAMUCCIA Christian.

Rapporteur : Alexandre VERDIER, Vice-Président.

Suite aux pannes récurrentes dans le logement de notre locataire Mme Brignolas à Issoudun Letrieix, l'installation d'un dispositif de chauffage et d'eau chaude sanitaire est prévue.

Ce projet est éligible à la rubrique n°9 : « Logements » dans le cadre du règlement de DETR.

Il est donc proposé de déposer un dossier DETR pour l'installation d'un dispositif de chauffage.

Le plan de financement proposé est le suivant :

DEPENSES PREVISIONNELLES	Montant HT
Installation d'une chaudière à condensation	7 819,72 €
Installation d'un chauffe-eau	696,61 €
TOTAL	8 516,33 €
RECETTES PREVISIONNELLES	Montant HT
DETR – 35 %	2 980,72 €
AUTOFINANCEMENT	5 535,61 €
TOTAL	8 516,33 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De valider le plan de financement présenté ci-dessus,
- D'autoriser le dépôt d'un dossier DETR pour l'année 2021,
- D'inscrire ces dépenses et recettes au budget primitif 2021,
- D'autoriser le Président à signer tous document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré le jour, mois et année dessus.

Au registre sont les signatures,

Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 19 janvier 2021

Pour copie conforme, le 19 janvier 2021

Le Président

Pierre DESARMENIEN

Accusé de réception en préfecture
023-200067593-20210113-2021-023-DE
Date de télétransmission : 19/01/2021
Date de réception préfecture : 19/01/2021